

La Journée nationale de l'accès au droit est la manifestation proposée par le Ministère de la Justice se déroulant sur l'ensemble du territoire national sous des formes les plus diverses.

A Orléans, cette action est organisée entre les trois conseils départementaux d'accès au Droit (du 37, 41 et 45) et la Maison de Justice et du droit.

Afin de voir le droit sous un nouveau jour, le vendredi 24 mai 2024, **les présidents et procureurs des tribunaux de Blois, Montargis, Orléans et Tours ont souhaité organiser deux manifestations** :

⇒ Une **journée portes ouvertes** sera organisée à la Maison de Justice et du Droit d'Orléans **destinée aux usagers**.

- Les personnes désireuses de s'informer sur leurs droits pourront rencontrer, avec ou sans rendez-vous, de nombreux professionnels (*avocats, notaires, conciliateur de justice, écrivain public, CDAD (aide à la constitution aux dossiers d'AJ, juriste et chargée de missions), greffière de la MJD, Agence départementale d'information sur le logement du Loiret et d'Eure-et-Loir, Lien social et médiation, Aide aux victimes du Loiret, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Familles de France, Délégué du défenseur des droits*).

⇒ **Maison de justice et du droit, 1, rue Henri-Poincaré** (ainsi que depuis les point-justice en visioconférence reliés sur tout le département)

⇒ 08h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h00

⇒ Sur RDV de préférence, entretien anonyme, gratuit et confidentiel

---

⇒ **Deux tables rondes sur « les dangers d'internet »** sont organisées dans l'auditorium du musée des beaux-arts.

- Propos introductifs des chefs de juridiction.

**1<sup>ère</sup> table ronde** : « Quelle protection des mineurs face aux dangers d'internet ? »

- Madame Janvier, députée
- Monsieur BALLE, directeur académique et référent cyberharcèlement de l'IA.

**2<sup>ème</sup> table ronde** : « Quelles lutte et sanction contre les abus sur internet ? »

- Monsieur GAUX, Procureur de la République, TJ de Montargis
- Monsieur PAILHES, directeur de la direction des technologies et de l'innovation à la CNIL
- Maître MOUTIER, avocat, barreau de Tours
- Gendarmerie

⇒ **Musée de beaux-arts, 1, rue Fernand-Rabier**

⇒ Dès **13h30 : accueil café** – 14h00 à 17h00

⇒ Ouvert à tous

⇒ **INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 14 mai** → <https://forms.gle/S1wtv5JkRqtyFLK68>